



INSCRIPTION CHAMPIONNAT DE FRANCE PARASPORT-BOULES 2025

1. RAPPEL REGLEMENTAIRE : Extrait du document du championnat de France

37. CONDITIONS ET MODALITES D'INSCRIPTIONS

Pour cette nouvelle édition 2025, nous continuerons à prendre toutes les équipes qui souhaitent participer. Aussi, en cas de forte influence, il sera proposé de commencer dès le vendredi après midi pour faire quelques rotations pour les équipes qui pourraient être présente sur le site de la compétition.

371. CONDITIONS

3171. INSCRIPTION PAR ASSOCIATION

- Chaque association pourra inscrire deux équipes maximums pour le championnat de France.
- Les équipes devront être composées au minimum de 4 athlètes et au maximum de 6 athlètes.
- Chaque équipe disposera **au maximum** de 8 créneaux d'épreuves individuelles.
- Chaque athlète ne pourra s'inscrire que dans deux épreuves individuelles de leur choix.
- Chaque équipe pourra engager 2 relais de 2 joueurs minimum et 3 joueurs maximum.
- Chaque équipe pourra proposer des athlètes différents pour chaque épreuve collective.

3172. INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Les inscriptions individuelles peuvent être prises. Chaque joueur ne pourra faire que 2 épreuves individuelles sur les 3 proposées.

372. MODALITES D'INSCRIPTIONS

Tous les athlètes devront avoir une licence de la FFSB pour pouvoir s'inscrire. Chaque association devra remplir le fichier excel pour déclarer la composition de son équipe et les épreuves auxquelles leurs athlètes veulent participer. Ils devront signaler toute modification avec le début de la compétition afin de pouvoir adapter les différents plannings de passage.

Pour rappel, les accompagnateurs n'auront aucun rôle sur le sportif. Ils ne pourront pas intervenir sur le terrain.

Seuls les encadrants, identifiés en tant que tels, pourront entrer sur les aires de jeu et coacher les joueurs.

CONSEILS ET AVERTISSEMENTS : Certains athlètes participent à beaucoup voire trop d'épreuves ce qui leur donnent un planning assez dense. L'encadrement doit être vigilant sur les capacités physiques et mentales des athlètes pour ne pas les mettre en difficulté sur la durée de la compétition.

2. PROCEDURES

21. Remplir le tableau excel et le renvoyer à jy.peronnet@ffboules.fr

Remarque 1 : Tous les joueurs engagés doivent avoir une LICENCE F.F.S.B. avec le volet PARA (document annexe pour la prise de licence)

Remarque 2 :

- Si vous voulez inscrire des équipes et des athlètes de ces équipes en individuel, vous devez remplir l'onglet « Par Equipe ».
- Si vous voulez inscrire seulement des athlètes en individuel ou d'autres athlètes qui ne font pas parti de vos équipes, vous devez remplir l'onglet « Individuel ».

Remarque 3 : Lors de la saisie des inscriptions, si les cases se retrouvent avec un fond vert, cela signifie que les informations saisies respectent la réglementation. S'il apparaît un fond rouge, la saisie est incorrecte et il faut la modifier.

Remarque 4 : Lors de la saisie, vous avez la mise à jour du montant des inscriptions. L'organisateur vous enverra ensuite une facture pour valider ce montant donné à titre indicatif.

ATTENTION : CLOTURE DES INSCRIPTIONS AU 31 MAI 2025

22. Retour de l'organisateur auprès du contact identifié.

Si l'organisateur constate une anomalie dans les inscriptions, Thierry Mahoudeau t.mahoudeau@ffboules.fr prendra contact avec vous sinon vos propositions seront automatiquement enregistrées.



3. COUT DES INSCRIPTIONS

Le forfait repas comprendra les repas de vendredi soir, samedi midi, repas gala samedi soir et le panier du dimanche midi.

- FORMULE 1 : INSCRIPTION SPORTIF SANS FORFAIT REPAS : 35€
- FORMULE 2 : INSCRIPTION SPORTIF AVEC FORFAIT REPAS : 100€
- FORMULE 3 : INSCRIPTION ENCADRANT SANS FORFAIT REPAS : 15€
- FORMULE 4 : INSCRIPTION ENCADRANT AVEC FORFAIT REPAS : 80€
- FORMULE 5 : FORFAIT REPAS ACCOMPAGNANTS : 65€
- FORMULE 6 : REPAS DE GALA 25€

Pour rappel, les accompagnateurs n'auront aucun rôle sur le sportif. Ils ne pourront pas intervenir sur le terrain. Seuls les encadrants, identifiés en tant que tels, pourront entrer sur les aires de jeu et coacher les joueurs.

Paiement par virement bancaire auprès de l'organisateur.

CREDIT AGRICOLE
DES SAVOIE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN				
	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	18106	00810	96792132909	12
IBAN ETRANGER	FR76 1810 6008 1096 7921 3290 912			BIC AGRIFRPP881
Domiciliation	Nom et adresse du titulaire			
ST JEAN DE MAURIE(00822)	SECTEUR BOULISTE DE MAURIENNE			
Tél : 0479446021	MR DIGNE RENE 152 RUE DE LA VOUTE 73220 BONVILLARET			
CENTRE RELATION CLIENT : 04 50 68 73 74 *	INTERNET : www.ca-des-savoie.fr *		APPLICATION MOBILE : Ma Banque *	

REMARQUES : Les inscriptions sportives ne seront validées définitivement qu'après le paiement de la facture. L'organisateur vous enverra alors un mail définitif de confirmation de la réception du paiement (facture acquittée). **PATRICE DEYMONNAZ 06 87 57 70 37** patrice.deymonnaz@wanadoo.fr

4. PROGRAMME PREVISIONNEL

- VENDREDI APRES MIDI : ACCUEIL DES DELEGATIONS + POSSIBILITE DE DEMARRAGE DE LA COMPETITION POUR CERTAINES EQUIPES (Merci de nous l'indiquer dans le mail retour des inscriptions si cela est possible)
- SAMEDI : PHASES QUALIFICATIVES EPREUVES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES
- DIMANCHE MATIN : PHASES FINALES + REMISES DES RECOMPENSES

Un programme plus précis vous sera envoyé après la clôture des inscriptions et donc la programmation détaillée de toutes les épreuves.

CONTACTS UTILES PARA SPORT-BOULES :

- CONTACT ORGANISATEUR : PATRICE DEYMONNAZ 06 87 57 70 37 patrice.deymonnaz@wanadoo.fr
- CONTACT ELU F.F.S.B. : BERNARD BYCZYK 06 84 63 19 99 b.byczyk@ffboules.fr
- CONTACT D.T.N. : PERONNET JEAN-YVES 06 07 84 37 27 jy.peronnet@ffboules.fr
- C.T.S.- F.F.S.B. : THIERRY MAHOUDEAU 07 80 04 16 17 – t.mahoudeau@ffboules.fr
- C.T.S.- F.F.S.B. : FABRICE VERNEY 06 71 83 48 19 - f.verney@ffboules.fr

SITE DU CHAMPIONNAT <https://www.ffsb.fr/evenement/cdf-2025-para.html>